YERRES

N° Tèl. : 01.69.49.77.00
N/Réf. : NDA/MC/CB

DECISION N° 2007/257

OBJET : Vente d'un véhicule immatriculé 166 XS 91 – Marque RENAULT – Type Camion benne amovible

Le Député-Maire de la Commune d'YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122–22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 04 avril 2001, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal des 28 juin 2001, 24 janvier 2002, 27 juin 2002 et 15 mars 2007, modifiant et complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire, respectivement en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics, de réalisation d'emprunts et de placements de fonds,

CONSIDERANT la proposition d'achat de la société Ca.v.i.me, sise ZI 77820 LE CHATELET EN BRIE,

CONSIDERANT que ladite société accepte de reprendre le véhicule immatriculé 166 XS 91 pour un montant de 1.003,35 € H.T., soit 1.200,00 € T.T.C.,

CONSIDERANT qu'il convient de désaffecter le véhicule immatriculé 166 XS 91, appartenant à la Ville de Yerres,

CONSIDERANT que rien ne s'oppose à la cession du véhicule immatriculé 166 XS 91,

- DECIDE -

DE PROCEDER à la vente du camion benne amovible immatriculé 166 XS 91 à la société Ca.v.i.me sise Z.I. 77820 LE CHATELET EN BRIE,

DE PROCEDER à la désaffectation du véhicule immatriculé 166 XS 91,

DIT de radier ce véhicule auprès de la SMACL, compagnie d'assurances de la Ville,

DIT que la recette sera inscrite au budget de la Commune,

Fait à YERRES, le 19 juillet 2007

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération